

9. Nous nous considérons comme responsables de la conformité avec ces principes de respect de la vie privée et des lois applicables qui protègent la confidentialité de l'information personnelle relative aux employés.

Tous les employés qui manipulent l'information personnelle relative à d'autres employés doivent se conformer à ces principes et à toute loi applicable qui protège la confidentialité de l'information personnelle des employés. Les employés qui violent ces principes ou lois applicables sont sujets à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

Nous offrons de la formation et des programmes de sensibilisation conçus pour éduquer les employés sur la signification et les exigences de ces principes de respect de la vie privée et des lois applicables.

Nous nous attendons à ce que les employés fassent rapport de toute violation dont ils ont conscience à leur supérieur, à un représentant des ressources humaines ou à un agent de conformité. S'ils préfèrent, les employés peuvent aussi faire rapport en appelant la ligne d'aide sur l'éthique de Stryker. Ces rapports demeureront, dans la mesure du possible, confidentiels.

Nous mènerons également des évaluations internes de nos pratiques en matière de confidentialité et mandaterons périodiquement des experts externes qui passeront en revue notre conformité à ces principes de respect de la vie privée, à toute loi applicable et aux politiques et pratiques spécifiques qui soutiennent ces principes.

Personnes à contacter en cas de question ou de plainte :

Pour toute question sur ces principes de respect de la vie privée ou sur les procédures liées à ces principes ou en cas de plainte en regard de la confidentialité de l'information personnelle, veuillez communiquer avec votre représentant des ressources humaines local, un agent de conformité ou le service juridique.

Joint Replacements

Trauma, Extremities & Deformities

Craniomaxillofacial

Spine

Biologics

Surgical Products

Neuro & ENT

Interventional Spine

Navigation

Endoscopy

Communications

Imaging

Patient Care & Handling Equipment

EMS Equipment

Principes de respect de la vie privée des employés

Politique de l'entreprise numéro onze



**Copies of all Corporate Policies
may be found on
www.stryker.com/corporatepolicies**

2825 Airview Boulevard
Kalamazoo, MI 49002
t: 269 385 2600 f: 269 385 1062

Objectif :

Établir les principes qui guideront notre façon de protéger la confidentialité de l'information de nature privée recueillie dans le cadre de la relation d'emploi.

Étendue :

Cette politique s'applique à tous les employés de Stryker et sur tous les sites de Stryker dans les mesures permises par les lois applicables. Si l'une des dispositions de cette politique ne se conforme pas aux lois locales applicables d'une unité fonctionnelle de Stryker en particulier, cette unité la révisera afin qu'elle se conforme aux lois locales applicables et/ou mettra en place une politique distincte conforme aux lois locales, pourvu que cette politique révisée soit également la plus conforme possible aux principes décrits dans cette politique. Toutes les dispositions de cette politique conformes aux lois locales restent en vigueur.

Préambule :

Chez Stryker, nous croyons fermement en la confidentialité des données personnelles et nous protégeons tout particulièrement l'information recueillie dans le cadre de la relation d'emploi. Pour nous, la confiance que nos employés placent en Stryker pour ce qui est de la gestion responsable de l'information qui les concerne est primordiale. C'est pourquoi nous avons adopté ces principes généraux qui guident nos pratiques en matière de collecte, d'utilisation, de divulgation et de conservation ainsi que le maintien de l'exactitude et de la sécurité de l'information personnelle que nous détenons sur nos employés potentiels, actuels et anciens.

En adhérant à ces principes, nos employés jouent un rôle important dans la protection de cette information. Nous comptons également sur leur aide pour nous assurer que l'information personnelle détenue à leur sujet est exacte et mise à jour.

En respectant ces principes, nous nous sommes engagés à nous conformer aux lois et réglementations applicables en matière de protection de la confidentialité de l'information de nature privée dans les pays où nous œuvrons. De plus, nos entreprises, partout dans le monde, peuvent établir et maintenir une politique distincte afin de se conformer aux lois locales. Toutefois, ces politiques locales sont conformes aux pratiques équitables de traitement de l'information, des normes de pratiques mondialement acceptées qui servent de base à ces principes.

Principes :

1. **Nous recueillons, utilisons et conservons seulement l'information pertinente et indispensable.**

Nous limitons la collecte, l'utilisation et la conservation de l'information personnelle sur les employés à ce que nous jugeons pertinent et indispensable à l'administration des régimes d'avantages sociaux et des activités et services d'emploi, à l'atteinte de nos objectifs opérationnels légitimes et à la satisfaction de toute exigence légale.

Nous ne conservons cette information que pour la durée nécessaire ou tel que requis par la loi ou la réglementation.

2. **Nous informons nos employés des types d'information personnelle que nous recueillons à leur sujet et des fins auxquelles nous utilisons cette information.**

Nous informons les candidats et les nouveaux employés des types généraux d'information personnelle que nous recueillons à leur sujet, de l'endroit d'où provient cette information, des personnes auxquelles celle-ci pourrait être transmise et des fins commerciales légitimes et liées à l'emploi pour lesquelles nous recueillons, utilisons et conservons une telle information.

3. **Nous obtenons le consentement de l'employé en regard de la collecte, de l'utilisation ou de la divulgation de l'information personnelle lorsque l'employé a le droit légal de refuser de fournir une telle information.**

Dans de nombreux cas, l'information personnelle est indispensable à la relation d'emploi ou à des fins de conformité avec les lois et le consentement de l'employé à sa collecte et à son utilisation n'est pas requis. Néanmoins, lorsque le consentement de l'employé est nécessaire, par exemple lors de la collecte ou de la transmission de l'information personnelle qui servira à fournir certains avantages à l'employé, nous obtiendrons d'abord le consentement de ce dernier.

4. **Nous conservons l'information relative à l'employé complète, exacte et mise à jour.**

Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour nous assurer que l'information personnelle de nos employés que nous recueillons et utilisons est complète, exacte et mise à jour. Nous nous conformons à toutes les étapes raisonnables pour nous assurer que les tierces parties qui nous fournissent de l'information personnelle adhèrent à

de hautes normes de qualité. Tous les employés ont la responsabilité de nous aider à conserver certains types d'information à leur sujet complets, précis et actuels.

5. **Nous informons les employés sur la façon dont ils peuvent accéder à l'information personnelle que nous détenons à leur sujet.**

Les employés peuvent accéder à certains renseignements personnels que nous détenons à leur sujet par le biais de leur représentant des ressources humaines local.

6. **Nous protégeons la sécurité et la confidentialité de l'information personnelle.**

Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour limiter l'accès à l'information personnelle d'un employé aux seuls individus dont l'accès est légitime dans le cadre de leurs responsabilités d'emploi. Nous faisons d'importants efforts pour nous assurer que tous les dispositifs appropriés de protection, tant du point de vue administratif, technique que physique, sont utilisés pour protéger la confidentialité et la sécurité de l'information personnelle.

7. **L'information personnelle des employés ne peut être divulguée à l'extérieur de Stryker qu'à des fins commerciales légitimes.**

L'information personnelle des employés ne peut être divulguée aux entreprises extérieures à Stryker qu'à des fins commerciales légitimes, si la loi l'exige, à la suite de procédures légales ou pour protéger les intérêts des employés de Stryker.

8. **Les organisations qui fournissent leurs services à Stryker sont obligées de conserver l'information personnelle relative aux employés de Stryker de façon confidentielle et sûre.**

Nous faisons souvent appel à d'autres entreprises pour la prestation de services en notre nom, par exemple pour l'administration des réclamations médicales ou le traitement de la paie. Nous exigeons de ces entreprises qu'elles n'utilisent l'information personnelle qui leur a été fournie par Stryker qu'aux fins pour lesquelles elles ont été embauchées et qu'elles protègent la sécurité de celle-ci.